

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Janvier 2010

Projet Ecole

La commune de Villy Bocage dispose actuellement de 5 classes pour un effectif sur 2009 / 2010 de 134 élèves. En accord avec l'inspection académique, un demi poste d'enseignant en soutien des 5 actuels a été créé pour cette rentrée 2009 / 2010, sans ouverture de classe dans l'attente de la création d'une 6ième classe à la rentrée de septembre 2010 pour un effectif d'environ 144 élèves.

Au vu des renseignements pris auprès de l'Inspection Académique, nous sollicitant pour l'ouverture d'une 6 ième classe, la Commune n'ayant pas le nombre de classes suffisantes, le Conseil Municipal a donc décidé de créer une classe supplémentaire et de profiter de la construction de cette nouvelle classe pour détruire une classe mobile « hors d'âge », bien en dessous des normes de sécurité, et représentant un gouffre financier en chauffage et en entretien général.

Le projet consiste donc en la création de 2 classes jumelées, construction en ossature bois à très haute performance d'isolation, pour favoriser les économies d'énergies et renforcer le confort des élèves et des enseignants. Seront privilégiés :

- les matériaux sains et sans produits chimiques dans le but de protéger la santé des enfants et enseignants et la préservation de l'environnement.

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2010, les travaux commenceront en juin 2010 par la démolition de la classe mobile ancienne, pour se terminer fin Août. Seule la technique de l'ossature bois permet de tenir ces délais.

Le coût prévisionnel global de la construction de ces 2 classes (154 m2 total) est de 125500 € hors taxe 150098 € TTC. Le Conseil sollicite une subvention au titre de la DGE programme 2010 à hauteur de 50% et le financement restant de ce projet serait de 30% en fonds propres et 20% en emprunt.

Mobilier Scolaire

Le Conseil décide de l'équipement en Mobilier Scolaire pour la création des 2 nouvelles classes. Cette dépense sera inscrite au budget primitif. Le coût prévisionnel global de cet équipement est de 6567 € HT soit 7854.13 TTC. Le Conseil sollicite une subvention au titre de la DGE programme 2010 à hauteur de 50% et le financement restant de ce projet pour 50% en fonds propres.

Projet achat de terrain dans le bourg

Le Conseil, compte tenu des négociations qui étaient en cours avec les propriétaires et l'exploitant - vu l'avis des domaines en date du 8 janvier 2010 n'appelant aucune remarque de la part de France Domaine - vu les explications concernant la résiliation, dès maintenant, du bail par l'exploitant actuel moyennant une indemnité forfaitaire de 10000 € à la charge des vendeurs : le Conseil se porte acquéreur de la parcelle B 191 pour une superficie de 2 ha 64 a 15 ca pour la somme de 100 000 € hors frais de notaire, charge M. le Maire de poursuivre l'achat et l'autorise à signer tout acte concernant cette parcelle.

Repas des Aînés

Le Conseil décide que le repas des « Aînés » aura lieu le dimanche 11 avril 2010 et sera préparé par « l'Hôtel de la Place » à Aunay sur Odon.